

COLLONGES-LA-ROUGE

L'office de tourisme Vallée de la Dordogne va bientôt s'installer



Le comité de pilotage de l'Appel à Projet Nott a fait le point sur le futur bureau de l'Office de Tourisme.

Photo DR

Il y aura bientôt un nouveau bureau de l'office de tourisme Vallée de la Dordogne à Collonges-la-Rouge, digne de ses 600 000 visiteurs.

Mardi 26 février dans la salle de réunion de la mairie de Collonges, s'est tenu le comité de pilotage de l'Appel à Projet Nott (Nouvelle organisation touristique territoriale) en présence de Sandrine Derville, vice-présidente de la région Nouvelle-Aquitaine, de Jean-Pierre Lasserre, président du PETR Vallée de la Dordogne, de Paulette Fender, maire de Collonges-la-Rouge, de Yves Buisson, directeur de l'OT, de Chantal Lacassagne, cheffe de projet Nott, des représentants de la Région, de l'État, de l'Europe et du territoire.

Après une présentation du bilan des actions 2018 et des projets 2019 de professionnalisation, de stratégie numérique, de mise en valeur de la Vallée de la Dor-

dogne par des actions de sensibilisation et d'accompagnement, le sujet tant attendu a été traité : « Qu'en est-il du bureau d'information touristique de Collonges ? »

Avec le précieux concours de Mme le maire de Collonges, tous les partenaires ont répondu présent. Le plan de financement prévisionnel de l'opération a pu être bouclé avec le soutien de l'État, la Région, du Département, du PETR et de la commune.

Situé en Nouvelle-Aquitaine, Collonges-la-Rouge représente une des portes d'entrée du territoire Vallée de la Dordogne et doit être non seulement un point fort mais également une vitrine donnant l'envie aux visiteurs de faire « un étonnant voyage » à la découverte du territoire.

Le dossier administratif sera bouclé pour la fin de l'année 2019 et rendez-vous est donné pour la première pierre courant 2020.

❑ **Randonnée nocturne** le 27 avril à Collonges, les cyclos randonneurs de Meyssac et l'association Kulamna-Casamance pour le Sénégal proposent leur première randonnée nocturne « la Noctambule ». Marche et Trail 10km, VTT 22km. Cette manifestation a pour but de récolter des fonds pour soutenir un village de lépreux au Sénégal. Inscriptions à partir de 19h30 à la mairie, départ groupé à partir de 20h30. Ravitaillement et soupe à l'oignon. Renseignements auprès de Marc au 06.84.81.56.36.

CUREMONTE

Les « Clefs » passent à table !



Les convives ont partagé un très sympathique moment.

Photo DR

Cette fois, les adhérents de l'association Les Clefs de Curemonte ont délaissé carte IGN, chaussures de marche et sac à dos pour passer à table.

Un agréable moment de convivialité autour d'un menu concocté tout spécialement pour eux par Marlène et Jérôme, du restaurant de la Barbacane, sur le thème de la chasse. L'occasion, autour de ces délicieux mets, de faire se retrouver marcheurs réguliers et

randonneurs occasionnels, amoureux de la nature très jeunes ou un peu moins, et de partager de nombreuses anecdotes et petites histoires de rando !

Prochain rendez-vous ce dimanche 10 mars pour une journée de randonnée pédestre à Théminettes (Lot) avec visite du château d'Assier.

Inscriptions et renseignements sur le site www.clefs-de-curemonte.com ou 05.55.84.05.27 ou clefs-de-curemonte@orange.fr.

❑ **Pharmacie de garde** : samedi 9 et dimanche 10 mars, Puyjalon à Meyssac au 05.55.25.40.66.

❑ **Offices** : samedi 9 mars, messe à 18h à Meyssac. Dimanche 10 mars, messe à 11h à Beaulieu-sur-Dordogne.

❑ **Mairie** : ouverture du secrétariat le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h. Renseignements : 05.55.25.34.76 ou mairiecuremonte@wanadoo.fr.

❑ **Déchèterie de Saint-Julien-Maumont** : ouverture lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à 18h, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Renseignements au 05.55.84.15.28.

❑ **Plate-forme de La Poste à Marcillac-la-Croze** : ouverture au public du lundi au vendredi de 8h15 à 10h45 et de 13h30 à 14h30, samedi de 8h15 à 12h. Renseignements au 05.55.86.26.33.

MEYSSAC

Le syndicat mixte renouvelle sa confiance à la Saur pour la gestion de l'eau

Jacques Bouygue, président de Bellovic, et Louis-Roch Burgard, de la SAUR, ont signé le 12 février le contrat de concession de service public eau potable pour les 38 communes du syndicat.



Par cette signature, les trente huit communes ont renouvelé leur contrat avec la Saur pour douze ans.

Photo DR

Le 12 février, sur le site de la station de production d'eau potable de La Grèze à Nonards, Jacques Bouygue, président du Syndicat Mixte Bellovic, et Louis-Roch Burgard, président exécutif de SAUR, ont signé officiellement le contrat de concession de service public eau potable sur les trente-huit communes du syndicat, en présence des vice-présidents, des membres de la commission d'ouverture des plis, des bureaux d'études et du personnel du syndicat.

Voté à l'unanimité le 30 novembre dernier à Astailac, ce contrat accorde à Saur la gestion du service d'eau potable de plus de 10 000 abonnés pour une durée de douze ans.

Parmi les cinq candidats en lice, la Saur a su convaincre le Syndicat Mixte Bellovic de lui renouveler sa confiance, autour d'engagements ambitieux : avec en premier lieu un engagement sur la performance des rendements de réseaux. Afin de garantir une gestion durable des ressources, l'objectif de rendement sur les réseaux a été fixé à 80 % à l'horizon 2022, ce qui permettra de réaliser une économie de 100 000 m³/an sur la durée du contrat.

❑ **Une supervision en temps réel**

Elle sera rendue possible grâce à la mise en œuvre d'une politique d'innovation, en dé-

ployant des capteurs intelligents sur le réseau (débitmètres, branchements d'écoute acoustique...), et à la mise en place d'une plate-forme d'échanges sur-mesure en lien avec le Centre de Pilotage Opérationnel régional Saur, « tour de contrôle de l'eau ».

Le Syndicat Mixte Bellovic bénéficiera ainsi d'une supervision en temps réel du fonctionnement du service et des 1 048 km de réseaux qui le composent.

Deuxième engagement, un ancrage territorial fort, avec une équipe locale qui accompagnera le Syndicat pour répondre aux enjeux de proximité et de performance.

Les moyens techniques, im-

plantés à Branceilles au cœur du territoire, et l'appui de la direction régionale Saur de Brive, garantiront réactivité et efficacité au bénéfice de la continuité du service.

Mais également la distribution d'une eau de qualité pour les habitants du territoire. Le Syndicat Mixte Bellovic a fait d'importants investissements ces dernières années avec notamment la construction de la station d'eau potable de la Grèze à Nonards.

Dans le cadre du nouveau contrat, le patrimoine remarquable du Syndicat sera maintenu et amélioré avec l'objectif permanent de garantir une qualité d'eau irréprochable.

LOSTANGES

Les secrétaires de mairie en première ligne dans la réalisation du PLUi du Midi Corrézien

Une réunion des secrétaires de mairie et de la communauté de communes s'est tenue le 21 février à Lostanges pour présenter les modalités de concertation auprès de la population concernant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Midi Corrézien.

Ce PLUi se veut être un outil de concertation à l'échelle des trente-quatre communes du territoire en informant et faisant participer au plus près la population mais aussi étudier, réfléchir et intégrer les propositions ayant trait à l'intérêt général du territoire.

Elle viendra compléter le pré-diagnostic agricole qui vient de se terminer.

Dans le cadre de cette concertation avec la population, les documents validés au fur et à mesure de l'avancement de l'étude seront consultables à la communauté de communes et dans les mairies.

Des registres sont disponibles dès à présent pour prendre en compte les réflexions des habi-



Lostanges a accueilli une réunion de présentation pour les modalités de concertation du PLUi auprès de la population

Photo DR

tants et leurs interrogations qui feront l'objet d'une analyse sérieuse.

Des réunions publiques vont être également programmées tout au long de la procédure pour permettre à la population de s'exprimer en parfaite liberté.

Une enquête publique sera également mise en œuvre à la fin de la procédure, avant l'approbation définitive du futur document d'urbanisme.

Elle visera à répondre d'une manière plus formelle à l'en-

semble des demandes de la population. Celle-ci devrait avoir lieu à l'horizon 2021, suivant le bon avancement du travail d'étude.

Vous pouvez contacter la communauté de communes à l'adresse suivante : plui@midi-correzien.com.

BRANCEILLES

❑ **Foire aux petits prix** : Branceilles patrimoine arts et culture organise sa foire aux petits prix, le dimanche 17 mars de 9 heures à 18 heures, à la salle polyvalente. À vendre : des livres, des bibelots, des vêtements, des petits meubles... à petits prix ! Des prix moins chers que sur les brocantes et en plus, le public pourra se faire dédicacer le livre « Les légendes du marais » de Colette Laussac.

LAGLEYGEOLLE

❑ **Concours de belote** organisé par l'association de chasse samedi 9 mars à 20 heures, à la salle polyvalente. Participation : 20 euros par équipe. De nombreux lots à gagner (premier lot : un sanglier). Soupe à l'oignon offerte.

❑ **Le club Lou Aïnas organise son concours de belote individuel**, le mercredi 13 mars à 13h30 à la salle polyvalente. Un lot à chaque participant, le concours suivi d'une soupe à l'oignon et casse-croûte.